

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(10\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 5 mai 1869](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 5 mai 1869

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

*est cité(e) dans cette lettre*

[Desmasures, Alfred \(1832-1893\)](#)

*est destinataire de cette lettre*

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Citer cette page

*Jean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 5 mai 1869*, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (10), consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11084>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 mai 1869](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Desmasures, Alfred \(1832-1893\)](#)

Lieu de destination Inconnu

## Description

Résumé

À propos des élections législatives de mai et juin 1869 en France. Godin fait un état précis des difficultés à organiser la propagande électorale : l'aide insuffisante du comité électoral ; la nécessité d'envoyer 3 000 à 3 500 manifestes à raison d'un manifeste pour 30 électeurs, alors que les bureaux de l'usine en envoient 500 par jour ; répartir les envois dans toute la circonscription au-delà du canton de Guise ; formalités à remplir pour la diffusion de la circulaire de Favre ; convaincre Favre de tenir des réunions publiques dans la circonscription. Godin informe Desmasures qu'il se rendra à Sains-Richaumont dimanche et lui demande s'il pourra le rencontrer à cette occasion.

Support Les fins de ligne du texte de la lettre sont rognées sur le folio 132v de la copie.

## Mots-clés

[Critiques](#), [Élections](#), [Propagande](#)

Personnes citées [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Œuvres citées *Manifeste électoral du comité démocratique de l'arrondissement de Vervins et des cantons de Rozoy et Marle...*, Guise, Impr. de Berthaut, 1869. [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5429534t/f2>, consulté le 4 mars 2023]

Événements cités [Élections législatives \(24 mai et 7 juin 1869, France\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Hirson \(Aisne\)](#)
- [La Capelle \(Aisne\)](#)
- [Origny-en-Thiérache \(Aisne\)](#)
- [Sains-Richaumont \(Aisne\)](#)
- [Saint-Michel-en-Thiérache \(Aisne\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Desmasures, Alfred (1832-1893)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Imprimeur, journaliste, écrivain et haut fonctionnaire français né en 1832 à Mondrepuis (Aisne) et décédé en 1893 à Hirson (Aisne). Fils de cultivateur, républicain, Alfred Desmasures est nommé préfet de l'Aisne par intérim du 9 au 15 septembre 1870. Il exerce différentes professions : mercier, libraire et, en 1879, imprimeur à Hirson. Auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de la Thiérache, il fonde plusieurs journaux : *Le Nord de la Thiérache*, *L'Hirsonnais*, *La Thiérache républicaine*.

---

Nom Favre, Jules (1809-1880)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographieAvocat et homme politique français né en 1809 à Lyon (Rhône) et décédé en 1880 à Versailles (Yvelines). Représentant du peuple en 1848 et en 1849, député de 1858 à 1870, membre du gouvernement de la Défense nationale, ministre, représentant en 1871 et sénateur de 1876 à 1880. Il est avocat de Godin en 1863-1865 dans le procès en séparation qui l'oppose à sa première épouse Esther Lemaire.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)

Collation2 p. (131r, 132v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

---

Genève le 3 mai 1869 <sup>131</sup>

cher Monsieur Demerouti

il faut être à la hauteur  
expédition des manifestes pour  
bien se rendre compte des difficultés  
il ne suffit pas de tout répéter  
sur un point il faut attaquer  
partout à la fois

A bien en envoyant un manifeste  
par 30 chutes il en faut déjà  
adresser 3.000 à 3.500 pour la  
impression quand dans mes bureaux  
je n'ai fait mettre 500 par jour à  
la poste est tout ce que nous  
pouvons faire il y a donc un déficit  
matériel d'autant plus difficile que  
malgré mon insistance dans mes  
réunions pour l'organisation de nos  
moyens d'action sous cette rubrique  
me voyez venir au secours mais  
pour votre œuvre surtout j'ai dû  
puiser ailleurs mes ressources  
malgré cela votre œuvre est la  
même inséparable inséparable j'ai  
fait adresser 106 exemplaires et  
mitral 77 à Origny 79 si cela ne  
produit pas de résultat il ne doit pas

pas être possible d'en obtenir il en  
 pas un seul commun de ce côté  
 de Guise qui ait été aussi fort  
 noté sur que par le compte pas  
 un que par vous en usage ainsi q  
 la copie du probablement que qu  
 exemplaires sont aussi des papiers  
 us communs par compte en usage enore b  
 emplois il faudrait maintenant faire arriver  
 tous ces imprimés dans de plus prop  
 terns avec la population ainsi  
 que les circulaires de notre candidat  
 au sujet de quelques papiers quelques  
 diffinites en ce moment à venir  
 de formatés non remplis papiers q  
 tout sera bon après demain  
 je tâche de décider en ce moment  
 de plus de faire à venir de faire entre  
 des lectures dans une ou deux réunions  
 hebdomadaires la première serait organisée  
 à Guise. Je ne sçais pas si l'autre pourrait  
 arriver bien mais je n'ai pas encore sur  
 usentiment.

nous irons à Saint dimanche  
 papiers d'après ce que vous me dites sans  
 y rencontrer faites moi connaître des  
 lieux à laquelle vous y serez  
 agréé si vous pourriez venir.

Godefray